A P E S S
Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane
Secrétariat Exécutif
04 BP 590 Ouagadougou 04 Burkina Faso ;
Tél. +226 25 34 66 36 ; +226 70 25 50 95/78 34 36 35
E-mail : sg@apess.org ; tradamas@gmail.com
www.apess.org ; fb.com/apessafrique ; Twitter.com/apessafrique

Lancement du projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la COVID 19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre

NOTE CONCEPTUELLE

Présentation :

En tant qu'organisation principale responsable de la mise en œuvre du projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinente et durables en réponse aux effets de la COVID 19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre décrit dans l'offre soumise en août 2020 au CRDI, l'APESS avait initialement prévu de réunir en janvier 2021 tous les acteurs collaborant à ce projet (leaders éleveurs et équipe d'appui de l'APESS, chercheurs et organisations associés au projet) dans un atelier de cadrage pour préciser à travers une démarche de co-construction la méthodologie du projet à partir d'une perception commune de la situation vécue par les éleveurs et des questions à se poser dans cette recherche par rapport à elle.

L'évolution de la pandémie n'a pas permis d'organiser un tel atelier en présentiel et, dans le souci de ne pas retarder le processus, l'APESS a décidé d'organiser un atelier de cadrage à distance et commencé à préparer la démarche de co-construction de la mise en œuvre du projet à travers une première série d'échanges avec les organisations collaboratrices et une réflexion interne intensive.
Cette note conceptuelle présente les résultats de ces réflexions qui viennent préciser les éléments de cadrage méthodologique contenus dans l'offre soumise en août 2020 au CRDI et serviront de base à l'atelier de cadrage à distance dont les TDR ont été communiqués aux participants.

1. Rappel de ce qui est visé dans le processus à construire :

Les questions auxquelles on cherche réponses sont formulées dans l'offre soumise au CRDI : (i) *Comment la COVID-19 a-t-elle accentué la situation de vulnérabilité déjà peu reluisante des exploitations familiales agropastorales?* (ii) *Les mesures sociales prises par les États ont-elles permis d'atténuer la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales ?* (iii) *Quelles sont les dispositions à prendre à l'échelle de l'éleveur et à l'échelle des décideurs pour atténuer durablement les impacts négatifs de la COVID-19 ?* Quatre objectifs spécifiques[1] permettront d'atteindre l'objectif général du projet qui est "d'*accompagner les décideurs en Afrique de l'Ouest et du Centre dans la définition et la mise en place des mesures pertinentes en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage, par la production et la vulgarisation d'évidences à travers une démarche scientifique sensible à l'approche genre*".

[1] **OS1** : Évaluer les effets de la COVID-19 sur la situation alimentaire des exploitations agropastorales familiales en AOC
OS2 : Étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID-19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales.
OS3 : Analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations agropastorales familiales pour informer et rendre les politiques de riposte contre la COVID-19 plus orientées vers la résilience des EF et l'amélioration de leur sécurité alimentaire.
OS4 : Renforcer le dialogue politique (plaidoyer & lobbying) par la production et la distribution de produits de connaissances et de notes de plaidoyer à l'attention des pays, et des institutions régionales (CEDEAO, CEEAC, UEMOA etc.).

En d'autres termes il s'agit (i) d'établir une compréhension plus forte de la situation vécue par les agro-pasteurs, (ii) de faire une analyse critique de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des mesures envisagées et prises, et (iii) de proposer aux décideurs des pistes d'améliorations.

L'examen de ces questions et de ces objectifs permet déjà d'identifier les **deux lignes de recherche** qui vont permettre d'atteindre les résultats que l'on vise :

- Ligne 1 : produire des ***connaissances sur le vécu des exploitations familiales agropastorales*** en situation de crise et la façon dont elles se comportent (ce qu'elles subissent, leur façon de réagir), en portant une attention particulière à la dimension "genre". En tant qu'organisation d'éleveurs, l'APESS est au cœur de ce vécu.
- Ligne 2 : produire une ***analyse des mesures prises face à la crise*** par ce qu'on peut convenir d'appeler les ***"acteurs décisionnaires"*** publics (États, organisations inter-étatiques) et non gouvernementaux (action des ONG) pour atténuer la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales.

La définition de ces deux dimensions de la recherche va nous aider, dès l'atelier de cadrage, à organiser le processus.

2. L'esprit de la recherche : une co-construction et une réalisation collaboratives

L'offre identifie les acteurs qui vont contribuer à cette recherche (APESS, UNIVERSITÉ DE PARAKOU, INERA, AKVO, INTER-RÉSEAUX). L'un des défis à relever est de ***mettre en synergie les apports des uns et des autres*** pour optimiser leurs contributions respectives dans un exercice qui par son objet et la configuration des collaborations est nouveau. Ceci suppose la mise en œuvre d'une approche collaborative qui va être rendue plus difficile en l'absence des possibilités d'ajustement en vis à vis qu'aurait offert un atelier initial de co-construction en présentiel, mais qui doit être possible dans la mesure où chacun en sent la nécessité et où une écoute réciproque préside aux échanges.
La **référence commune** pour construire cette collaboration est d'une part *la connaissance que chacun a déjà et que l'on cherche à enrichir sur le milieu des agropasteurs ouest et centre africains*, et d'autre part *celle que l'on a des politiques, programmes et plans de ripostes en direction des agropasteurs en temps de crise* : on retrouve ici les deux dimensions de notre recherche. Il s'agit donc de mutualiser ces connaissances tout au long de ce processus, et c'est à partir de cette référence en rapport direct avec les objectifs du projet que chacun cherchera à **adapter ses outils** aux exigences particulières de cette recherche.

Il est utile au stade actuel de proposer, en complément de l'offre, une brève description des **apports que chacun est susceptible de faire à cette recherche**.

1) En rapport direct avec l'objet de cette recherche, l'**APESS** a déjà su mobiliser à travers ses CELLULES NATIONALES DE COORDINATION son réseau d'éleveurs pour organiser une *veille* sur la pandémie et ses conséquences pour les éleveurs (8 "bulletins de veille" ont déjà été publiés). Elle a par ailleurs l'expérience de *l'analyse des situations de vulnérabilité* des exploitations familiales agropastorales qu'elle a faite en 2020 pour la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaires de la CEDEAO à partir de l'exploitation des BILANS SIMPLIFIÉS d'un échantillon de 747 exploitations vulnérables[2] prélevé dans sa base de données[3].
   La recherche va donc pouvoir prendre appui sur les résultats de sa veille et de son étude sur la vulnérabilité des EF pour affiner ses hypothèses, sur sa banque de données pour disposer de données comparatives enregistrées avant la pandémie, et sur son système de veille et son outil "bilans simplifiés" pour produire des connaissances sur les effets de la pandémie (OS1 du projet) et les réactions qu'elle a provoquées (OS2, OS3 du projet). Il faudra cependant tenir compte du fait que les performances reconnues de l'outil "bilans simplifié", dont les tous les chercheurs des

[2] Ont été considérées comme vulnérables : les exploitations en détresse *(taux de couverture alimentaire négatif)*, sinistrées *(taux de couverture alimentaire inférieur à 3 mois/an)*, moyennement vulnérables *(taux de couverture entre 3 et 6 mois/an)*.
[3] Au démarrage de l'étude RRSA : 2.871 exploitations familiales situées dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale : Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad.

organisations collaboratrices n'ont pas l'expérience, tiennent au fait qu'il ne procède pas par questionnaire, mais par entretien et qu'il ne s'adresse pas au seul chef d'exploitation mais à des familles volontaires. Si l'on dénaturait cet outil qui a fait ses preuves auprès des éleveurs, on en perdrait l'efficacité.

2) Outre la connaissance qu'il a des problématiques agro-pastorales et sa familiarité avec certains chantiers de l'APESS, l'**INERA** du Burkina Faso a développé un savoir-faire à partir de la méthode "*Propensy Store Matching*" (PSM) et des approches basées sur la comparaison entre un groupe "traité" dans lequel on cherche à connaitre les effets d'un facteur inconnu (en l'espèce, les effets de la COVID 19) et un "groupe de contrôle" dans lequel ce facteur inconnu n'intervient pas. Les principes de cette méthode comparative qui a fait ses preuves en matière d'évaluation dans le domaine de la médecine en réalisant des essais contrôlés randomisés et a également été utilisée pour évaluer des politiques de développement seront mobilisés pour mesurer l'impact de la COVID 19 sur les moyens d'existence des exploitations familiales agropastorales (OS1 du projet). Ils devront être transposés du fait qu'il ne s'agit pas ici d'évaluer les effets d'une politique mais d'une perturbation, et adaptés compte tenu des difficultés connues d'application de ces méthodes dans le domaine social. *Les comparaisons se feront entre des bilans simplifiés réalisés dans le même échantillon d'exploitations familiales (de façon à contrôler l'évolution des mêmes variables), et portant d'une part sur une campagne affectée par la pandémie, d'autre part sur une campagne antérieure (référence contrefactuelle)*.
   En amont de la collecte d'informations, l'INERA pourra aider à déterminer l'échantillon de bilans à prendre en considération pour établir les comparaisons les plus significatives (cet échantillon sera construit à partir de la base de données d'APESS), en tenant compte du fait que les familles qui entrent dans la démarche du bilan simplifié sont des familles *volontaires,* et non désignées*.* En fin de processus l'INERA aidera à interpréter les écarts (OS1 et OS3 du projet).

3) L'**UNIVERSITÉ DE PARAKOU** a l'expérience de *l'approche PESTELI* qui, en offrant un cadre d'analyse des effets multidimensionnels d'une pratique, d'un programme ou d'une politique, sera très utile pour apprécier les réponses endogènes déployées par les éleveurs pour continuer de vivre et de produire dans un environnement perturbé par la pandémie (OS3 du projet), et pour apprécier la cohérence d'ensemble (pertinence, efficacité, durabilité) des mesures proposées par les décideurs dans les différents pays pour contrer les effets de cette pandémie (OS2 du projet). L'apport de l'UNIVERSITÉ DE PARAKOU interviendra donc essentiellement lors de l'exploitation des informations collectées selon les deux lignes de recherche du projet (connaissance du comportement des exploitations familiales agropastorales face à la pandémie, analyse des mesures prises), mais ceci nécessite que le dispositif de collecte informe sur les variables significatives à partir desquelles se fera l'interprétation.
   Des ajustements sont donc nécessaires en début de processus pour s'entendre sur les variables permettant d'appréhender l'impact de la COVID 19 sur les éleveurs et celles permettant de caractériser les mesures prises par les décideurs en période de pandémie, ainsi que sur la méthode de collecte des données qui les renseigneront. Les premiers échanges entre l'APESS et l'UNIVERSITÉ DE PARAKOU ont permis de connaître sur la base d'un projet de questionnaire auprès des éleveurs et d'un guide d'entretien avec les décideurs proposé par l'Université les principales variables dont on avait besoin, de vérifier comment elles pouvaient être renseignées par le bilan simplifié et le système de veille de l'APESS. Des clarifications ont été apportées à travers ces échanges sur les outils utilisés par l'APESS (caractéristiques des entretiens pour conduire le bilan simplifié, indicateurs) et sur ceux à produire (grille d'analyse documentaire, enrichissement du guide d'entretien du bilan, consignes aux cellules nationales de veille de l'APESS…). Le processus collaboratif est ainsi déjà engagé entre ces deux organisations qui n'avaient pas encore eu l'occasion de travailler ensemble.

4) **AKVO** et **INTER-RÉSEAUX** ont par contre déjà collaboré de façon fructueuse en 2019 et 2020 avec APESS pour produire l'étude sur les exploitations familiales agropastorales vulnérables (étude RRSA) dont l'objet est proche de celui de la présente recherche. **AKVO** est familiarisé avec l'enregistrement des résultats des bilans simplifiés dans la banque de donnée d'APESS et leur valorisation à travers ses propres outils (Akvo flow, Akvo Lumen). Outre sa participation au

processus RRSA, **INTER-RÉSEAU** a déjà travaillé par le passé avec APESS sur l'analyse des politiques et utilise actuellement son propre système de veille pour suivre l'évolution de la pandémie[4].

3. Première thématisation de la recherche et progression d'ensemble du processus

Rappelons que cette recherche doit :

(i) *produire un tableau de la situation vécue par les agro-pasteurs durant la pandémie permettant d'en avoir une meilleure compréhension*;

(ii) *faire une analyse de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des mesures envisagées et prises* ;

(iii) *proposer aux décideurs des pistes d'améliorations*.

En décomposant les dimensions de cette recherche à partir de ce qu'elle connaît des perceptions et réactions des agropasteurs, l'APESS a établi pour guider la réflexion le schéma de thématisation ci-contre.

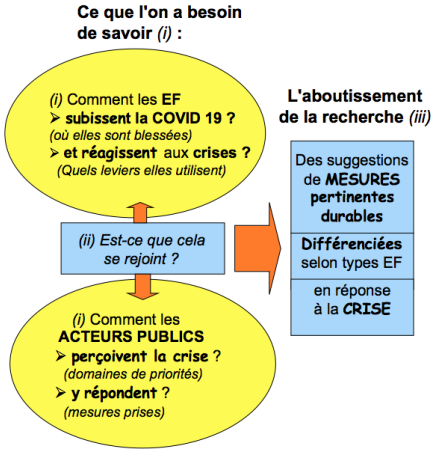

Il permet, en remontant dans le temps à partir des aboutissements visés, de distinguer quatre grandes phases :

☛ **La phase de production des résultats finaux *(phase 4)***

Trois actions principales sont à réaliser :

- l'exploitation des informations collectées auprès des exploitations familiales et des données sur les mesures prises par les décideurs (première mise en forme des produits intermédiaires de la recherche sur les deux lignes de recherche précédemment décrites[5]) ;
- le croisement des deux lignes de recherche pour déterminer la pertinence, l'efficacité et la durabilité des mesures prises
- la formulation des conclusions de la recherche et la finalisation des livrables attendus.

Un ***atelier final*** est à prévoir, précédé d'un ***temps de préparation*** de cet atelier et de ses inputs (les produits intermédiaires de la recherche, les TDR et outils de l'atelier), et suivi d'un temps de ***rédaction*** des produits de connaissance et notes de plaidoyer (OS4 du projet).

☛ **La phase de collecte et de saisie d'informations *(phase 3)***

Selon les ***deux lignes de recherche***. Sur la première ligne, les bilans simplifiés devront être conduits en tenant compte du calendrier de la campagne ASPH (entre avril et juin 2021).

☛ **La phase de lancement *(phase 2)***

C'est celle dans laquelle on entre avec l'***atelier de cadrage*** (sur lequel on reviendra à la fin de cette note conceptuelle)

☛ **La phase préparatoire *(phase 1)***

Commencée en décembre 2020 avec la première thématisation de la recherche, poursuivie en janvier/février 2021 avec la préparation de deux mémo en rapport avec chaque ligne de recherche et celle de l'atelier de cadrage, et un atelier avec les éleveurs-leaders d'APESS.

La progression indicative d'ensemble pourrait être la suivante :

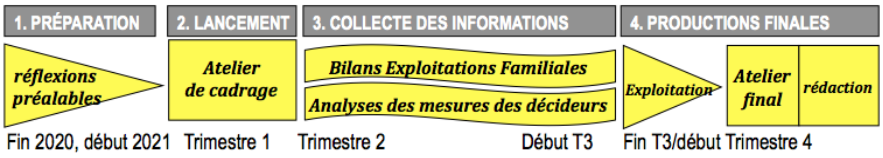

[4] Voir notamment INTER-RÉSEAUX - BDV thématique N°396 – "*COVID 19 : quelles implications pour la sécurité alimentaire et les acteurs du développement agricole et rural ouest-africain ?*", décembre 2020)

[5] Ligne 1 : produire des ***connaissances sur le vécu des exploitations familiales agropastorales en situation de crise*** et la façon dont elles se comportent, en portant une attention particulière à la dimension "genre". Ligne 2 : produire une ***analyse des mesures prises face à la crise les "acteurs décisionnaires"*** publics (États, organisations inter-étatiques) et non gouvernementaux (action des ONG) pour atténuer la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales.

4. Les repères pour construire notre démarche et conduire la recherche

Pour produire l'analyse qui permettra d'atteindre les résultats visés par la recherche, on a besoin de préciser les *questions de recherche,* de formuler par rapport à chacune des *hypothèses* qui seront vérifiées à travers des *indicateurs.*

☛ Les questions et les hypothèses de recherche

Dans le souci d'être compris par les animateurs endogènes qui réaliseront les bilans, l'APESS a travaillé sur une *formulation dans un langage simple* des questions de recherche et des hypothèses en rapport avec les objectifs du projet.

OBJECTIFS	QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHÈSES À VÉRIFIER
ligne de recherche 1 : produire des connaissances sur le vécu des exploitations familiales		
OS 1 : Évaluer les effets de la COVID-19 sur la situation alimentaire des exploitations agropastorales familiales en AOC.	**QUESTION PRINCIPALE A :** ***"Comment en 2020 les EF ont-elles subi la crise de la COVID (ou d'autres crises) : de quelle façon ont-elles été « blessées » par ces crises ?"***	(1) la COVID 19 a augmenté la vulnérabilité des EF agropastorale
		(2) la dégradation de la situation alimentaire n'est pas la seule « blessure » subie par les EF agro-pastorales en 2020
	QUESTION PRINCIPALE B : ***"Quels types d'éleveurs ont été le plus affectés par la crise de la COVID 19 ?"***	(3) selon le type d'EF auquel ils/elles appartiennent, selon leur statut au sein de l'exploitation (dimension genre) et selon les zones agropastorales où les exploitations familiales ont leur terroir d'attache, les éleveurs n'ont pas été blessés de la même façon
OS 3 : Analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations agropastorales familiales	**QUESTION PRINCIPALE C :** ***"Comment en 2020 les éleveurs ont-ils réagi pour faire face aux crises ? quels « leviers » ont-ils utilisés dans leurs stratégies ?"***	(4) Chaque EF a cherché à utiliser plusieurs « leviers » (économiques, sociaux, socio-politiques…) pour riposter aux crises et en minimiser les effets .
	QUESTION PRINCIPALE D : ***"Certains éleveurs ont-ils mieux résisté que d'autres à la pandémie ?***	(5) les réponses que les éleveurs ont apportées à la crise ne sont pas les mêmes et n'ont pas eu la même efficacité selon les types d'EF, les membres des EF (dimension genre) et selon les zones agropastorales où elles ont leur terroir d'attache.
ligne de recherche 2 : produire une analyse des mesures prises face à la crise		
OS2 : Étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID-19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales.	**QUESTION PRINCIPALE E :** ***"Comment les acteurs décisionnaires ont-ils perçu la situation vécue par les éleveurs ?"***	(1) Les *domaines* dans lesquels interviennent les plans de riposte (alimentation/consommation, production animales et agricole, stockage, commercialisation, santé…) , et la *nature* des mesures (mesures de prévention, mesures conjoncturelles d'atténuation des effets, ou mesures structurelles de sécurisation des éleveurs, de protection du secteur de l'élevage, et d'appui au renforcement de l'élevage agropastoral familial)… renseignent sur la façon dont ceux qui les ont conçus perçoivent la situation vécue par les éleveurs et sur les priorités qui en découlent pour eux
		(2) le contenu des mesures (règlementation d'exception, limitation circulation, campagnes d'information, aide alimentaire, cash-transfer, mesures hygiéniques…) informe sur les différents types de réponses apportées par les acteurs décisionnaires
	QUESTION PRINCIPALE F : ***"Quels types de mesures ont-ils effectivement prises ?"***	(3) Toutes les mesures envisagées ou annoncées n'ont pas été *effectivement* prises
	QUESTION PRINCIPALE G : ***"Qui a le plus bénéficié des mesures prises ?"***	(4) Tous les éleveurs n'ont pas eu également *accès* aux mesures effectivement prises
		(5) certaines éleveurs (catégories d'EF, ou statut des membres des EF – *dimension genre*) ont été mieux ou moins bien ciblés que d'autres (dans l'information, l'accès aux mesures) ou ont plus souffert des mesures de restriction.
	QUESTION PRINCIPALE H : ***"Comment les organisations des éleveurs ont-elles apprécié les mesures prises ?"***	(6) Les organisations d'éleveurs, à des degrés divers selon le niveau et le pays et sur des aspects différents, ont interpelé les pouvoirs publics sur les mesures prises ou à prendre.

L'**OS4** ("*Renforcer le dialogue politique - plaidoyer & lobbying - par la production et la distribution de produits de connaissances et de notes de plaidoyer à l'attention des pays, et des institutions*

régionales (CEDEAO, CEEAC, UEMOA etc.") prolonge en fin de projet les objectifs spécifiques 1, 2 et 3.

☛ **Les indicateurs qui permettront d'analyser les informations collectées**

- ***sur la première ligne de recherche*** *(production de connaissances sur le comportement des exploitations familiales)*

  Le bilan simplifié permet de dégager une **cinquantaine d'indicateurs** à partir des informations fournies par la famille pendant l'entretien réalisé avec elle. Il s'agit d'une part de ***variables significatives*** qui sont enregistrées pendant la conduite du bilan, d'autre part de ***ratios*** qui sont calculés à partir de plusieurs variables au moment de son exploitation, soit pendant l'entretien avec la famille, soit au moment du traitement des données[6].

  Le ratio de base calculé pendant le bilan simplifié est le **taux de couverture** qui exprime en nombre de mois et de jours la durée sur une année pendant laquelle la famille peut se nourrir et se soigner (c'est-à-dire reproduire sa force de travail). Il indique le degré de sécurité alimentaire de la famille, mais en même temps les performances de l'exploitation. C'est un indicateur puissant qui répond directement aux objectifs de notre recherche. Mais celle-ci n'aura pas à utiliser toutes les autres variables : elle les aura à sa disposition. À titre indicatif, la recherche réalisée en 2019 et 2020 sur les exploitations familiales vulnérable a utilisé, outre le taux de couverture, une trentaine d'indicateurs qui sont tous en rapport avec les objectifs spécifiques de la présente recherche (OS1 et OS3).

TYPES DE CONNAISSANCES PRODUITES À PARTIR DES INDICATEURS DES BILANS SIMPLIFIÉS DANS L'ÉTUDE 2019/2020 SUR LA VULNÉRABILITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES

11 caractéristiques significatives pour **apprécier la vulnérabilité** des exploitations familiales ***(OS1)***

CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE

1) PERFORMANCES (rapport production/ consommation)
2) ORIENTATION DOMINANTE DE LA PRODUCTION (animale ou végétale)
3) "VOILURE" ou ENVERGURE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS
4) TYPE DE CONDUITE DE L'ÉLEVAGE (taille/composition/mobilité du troupeau)

CARACTÉRISTIQUES LIÉES À CERTAINS FACTEURS DE PRODUCTION

5) SUPERFICIE DISPONIBLE PAR PERSONNE À NOURRIR
6) ACCÈS À L'EAU
7) ÉQUIPEMENT

CARACTÉRISTIQUES LIÉES À LA MONÉTARISATION DE L'ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

8) RAPPORT AU MARCHÉ (INSERTION au marché de la production, DÉPENDANCE de la consommation par rapport au marché)
9) CHARGES DE PRODUCTION
10) RECOURS AUX REVENUS EXTRA-AGROPASTORAUX (commerce, AGR, exode et migration…).
11) RECOURS À L'ENDETTEMENT ET UTILISATION DU CRÉDIT

10 leviers utilisés par les exploitations familiales pour **faire face aux chocs** ***(OS3)***

LES LEVIERS ÉCONOMIQUES ACTIONNÉS PAR LES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES

(1) LA CONDUITE DE L'ELEVAGE (modifier le système d'élevage, mise en marché des animaux)
(2) LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS AGRICOLES (modulation de la part agricole, affectation à l'auto-consommation…)
(3) LE RECOURS À DES APPORTS EXTRA AGRO-PASTORAUX (apport notamment des femmes et des jeunes)
(4) LE LEVIER DU CRÉDIT (endettement)

LES LEVIERS SOCIAUX QU'UTILISENT LES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LEURS STRATÉGIES

(5) LA GESTION DE LA CELLULE FAMILIALE (permet d'agir sur le facteur "travail" et le facteur "dépenses")
(6) LA GESTION DE LA SOLIDARITÉ FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE (aide apportée par les parents ou enfants établis en ville ou partis en migration, solidarité de la communauté vis à vis des familles les plus vulnérables ou ayant subi des pertes liés aux chocs).

LES LEVIERS SOCIO-POLITIQUES

(7) LE LEVIER DES ACTEURS LOCAUX ET DES RELATIONS (réseau social)
(8) L'APPARTENANCE À DES ASSOCIATIONS
(9) L'ACCÈS AUX APPUIS ET AIDES PUBLIQUES OU PRIVÉES
(10) LES STRATÉGIES DE PROTECTION CONTRE L'INSÉCURITÉ

L'utilisation de certains de ces leviers peut amener l'EF à diminuer sa "VOILURE" (ou son "envergure") pour mieux résister aux chocs.

On dispose donc déjà d'une bonne assise pour choisir au moment de l'interprétation les indicateurs qui seront sollicités à partir des informations enregistrées dans la base de donnée actualisée avec AKVO quand on y introduira les bilans réalisés en 2021. Des

[6] 22 indicateurs (dont 3 ratios) portent sur la *caractérisation de l'EF,* 8 sont (dont 5 ratios) sont des indicateurs de *performances de l'EF,* 31 (dont 8 ratios) sont des *indicateurs de la stratégie de l'EF* (stratégies de production, de mise en marché, de consommation, stratégies sociales et stratégies financières - voir BARBEDETTE L. "*L'exploitation des bilans simplifiés de campagne dans les exploitations familiales agropastorales – note méthodologique"* (oct. 2019, 32 pp)

indicateurs complémentaires relatifs à la perception de la COVID 19 par les agropasteurs ont commencé à être identifiés avec l'UNIVERSITÉ DE PARAKOU. Ils seront renseignés pendant l'entretien semi-directif avec les familles.

- ***sur la deuxième ligne de recherche*** *(analyse des mesures prises pendant la crise)*
  Les indicateurs appropriés restent à déterminer. Il pourra s'agir de ***mots-clé*** pour les analyses de contenu des documents produits par les acteurs, de ***taux de réalisation*** pour analyser l'effectivité des mesures prises, du répérage dans les *bilans simplifiés* de ***l'accès*** des exploitations aux soutiens apportés en rapport à la pandémie (levier 9 dans le tableau de la page précédente) et de la ***satisfaction*** que ces soutiens ont donnée.
  L'UNIVERSITÉ DE PARAKOU a déjà commencé à identifier à travers un projet de "guide d'entretien avec les institutions de l'État et les partenaires intervenant dans le secteur agro-pastoral" les thèmes à couvrir sur cette ligne de recherche, et l'APESS a procédé à une première revue documentaire qui dégage les types de contenus que l'on peut trouver dans les documents accessibles selon le moment où ils ont été produits et la vocation des acteurs-sources (OIG, États, collectivités locales, PTF, chercheurs, experts et organisations professionnelles).

☛ **La typologie qui permettra de catégoriser les exploitations familiales**

Cette typologie catégorise les exploitations familiales en fonction de leur autosuffisance, ce qui convient bien par rapport à l'objet de notre étude. Elle a été établie à partir des taux de couverture.

- **TYPE 0 (T0) : Taux de couverture nul ou négatif (≤ 0 mois) : EF *en situation de détresse*** (mais cette situation est souvent accidentelle et provisoire)
- **TYPE 1 (T1) : taux de couverture < 3 mois** : ***EF en situation de sinistre***, généralement endettées et dont la survie est menacée.
- **TYPE 2 (T2) : taux de couverture de 3 à 6 mois** : ***EF en situation intermédiaire basse*** : vulnérables, survivant grâce à leurs apports extra agropastoraux.
- **TYPE 3 (T3) : taux de couverture de 6 à 12 mois** : ***EF en situation intermédiaire haute*** : rentables quand apports extra agropastoraux suffisants ; en capacité de progresser.
- **TYPE 4 (T4) : taux de couverture > 12 mois** : ***EF excédentaires*** : rentables à partir de leurs activités agropastorales, en capacité d'investir.

Ont été considérées comme vulnérables (surligné en grisé) les exploitations en détresse (taux de couverture alimentaire négatif), sinistrées (taux de couverture alimentaire inférieur à 3 mois/an), et moyennement vulnérables (taux de couverture entre 3 et 6 mois/an).
L'exploitation de la banque de données permet de situer chaque exploitation analysée dans cette typologie.

☛ **Les outils pour conduire la recherche**

Les outils de base ont été identifiés dans l'offre faite au CRDI et rappelés dans la brève description précédemment faite des **apports que chacun est susceptible de faire à cette recherche** (section 2 de la présente note conceptuelle). Ces outils doivent être adaptés en fonction des objectifs spécifiques du projet et des contraintes contextuelles en milieu sahélien : ce sera l'un des objectifs de l'atelier de cadrage.

- ***sur la première ligne de recherche*** *(production de connaissances sur le comportement des exploitations familiales)*
  L'outil de base est le bilan simplifié. L'atelier de cadrage devra :
  - préciser les bases de l'échantillonnage à partir de la **banque de données** ; les apports de l'INERA et d'AKVO seront ici particulièrement utiles.
  - une adaptation du **guide d'entretien** pour permettre de faire avec la famille les comparaisons utiles entre deux campagnes et intégrer des thèmes spécifiques à la COVID 19. Les regards de l'INERA sur le premier aspect et de l'UNIVERSITÉ DE PARAKOU sur le second seront précieux.
  - définir un **module de formation** pour recycler les animateurs

- ***sur la deuxième ligne de recherche*** *(analyse des mesures prises pendant la crise)*
  Les outils de base seront ceux de l'analyse documentaire et ceux de la veille des CNC de l'APESS. L'atelier de cadrage devra :
  - définir une **fiche d'identification des sources**
  - élaborer une **grille d'analyse** documentaire
  - prévoir les **consignes à donner aux CNC**

  La contribution de l'UNIVERSITÉ DE PARAKOU sera ici très utile.

Sur chacune des lignes de recherche, un **planning** devra être défini, et un dispositif de **coordination** prévu.

5. Le prochain pas : l'atelier de cadrage de mars 2021

Les objectifs de cet atelier de lancement sont de co-produire **une NOTE MÉTHODOLOGIQUE qui permettra de guider la recherche**[7] et **une FEUILLE DE ROUTE organisant la réalisation de la recherche**.

L'organisation de l'atelier prévoit une alternance de **séances collectives en ligne** (zoom) et de **travaux de groupes thématiques** selon les deux lignes de recherche (un groupe "*comportement des exploitations familiales d'agropasteurs face à la crise*" et un groupe "*réponse des acteurs décisionnaires publics et non gouvernementaux*").

Il se déroulera en trois séquences :

- ***SÉQUENCE 1 : S'ENTENDRE SUR LE CADRE DE LA RECHERCHE***
  - **Séance zoom** : S'entendre sur la thématisation, la progression de la recherche, la définition/composition des groupes (un groupe "comportement des EF agropastorales", un groupe "réponses des acteurs publics et non gouvernementaux")
  - **Groupes de travail thématiques** : chaque groupe récapitule les évidences et s'entend sur les *hypothèses* de la recherche en rapport avec son thème.

- ***SÉQUENCE 2 : PRÉCISER LA DÉMARCHE ET PRÉPARER LES OUTILS***
  - **Séance zoom :** restitution des hypothèses, discussion/validation, présentation du travail sur la démarche et les outils
  - **Groupes de travail thématiques :** apports attendus sur chaque ligne de recherche sur (i) le *ciblage* de la recherche, (ii) la *conduite* de la recherche (outils, rôles), (iii) l'*exploitation* de la recherche, (iv) premières idées de *planning.*

- ***SÉQUENCE 3 : FINALISER LA DÉMARCHE ET ORGANISER LA RECHERCHE***
  - **Séance zoom :** présentation des *résultats* des groupes thématiques, discussion, identification d'amendements ou de précisions à apporter.
  - **Groupes de travail thématiques :** améliorations des outils
  - **Séance zoom finale** : intégration des plannings et élaboration de la feuille de route. Évaluation.

APESS, 18 février 2021

[7] Cette note méthodologique devrait donner les orientations relatives à :

a) La THÉMATISATION DE LA RECHERCHE : (i) rappel des objectifs globaux et précision des aboutissements visés, (ii) dimensions à explorer, (iii) questions de la recherche, (iv) hypothèses de la recherche

b) la CONSTRUCTION DE LA RECHERCHE : (v) progression d'ensemble, (vi) analyse des comportements des éleveurs (échantillonnage et ciblage des entretiens, conduite des entretiens, traitement des données), (vii) analyse des réponses des acteurs publics et non gouvernementaux (analyse des mesures annoncées, analyse de la mise en œuvre des mesures, traitement des données).

c) l'EXPLOITATION DE LA RECHERCHE : (viii) préparation et profil de la retraite finale, (ix) premières orientations pour l'élaboration et l'utilisation des produits de la recherche